



CONSEIL COMMUNAL
DE NOVILLE

EXTRAIT

du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

Séance du 11 octobre 2018

Présidence : M. Manuel Hayoz

LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

- ayant pris connaissance du préavis de la Municipalité N°04-2018, relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2019,
- ayant entendu le rapport de la Commission des Finances et de Gestion,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DÉCIDE

1. D'ADOPTER le préavis N°04-2018, du 10 septembre 2018, relatif à l'ARRÊTÉ D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2019 tel que présenté;
2. D'AUTORISER la Municipalité à le soumettre au Conseil d'État pour approbation.

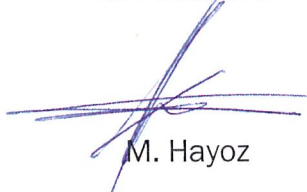
Ainsi délibéré et admis, à main levée et à la majorité évidente moyennant 1 abstention, en séance du 11 octobre 2018.

Noville, le 11 octobre 2018

Extrait conforme :

L'attestent :

Le Président


M. Hayoz



La Secrétaire :



E. Bernard